

DEC171487DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Jacques Guillemot, délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC171402DR04 du 21 avril 2017 portant nomination de Mme Françoise Barrière aux fonctions de secrétaire générale de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

Vu la décision DEC171433DAJ du 22 avril 2017 portant nomination de M. Jean-Jacques Guillemot aux fonctions de délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud ;

Vu le projet d'acte de vente conclu entre Monsieur Pascal, Nicolas, Michel Couvreur, Madame Marie-Anne Jacquot et le CNRS relatif à la vente d'un bien (studio) sis 3 Cour de l'Image Saint-Jean – 91190 Gif-sur-Yvette, composé des lots n°101 et n°325 ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Jean-Jacques Guillemot, délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte de vente susvisé relatif à la vente d'un bien (studio) sis 3 Cour de l'Image Saint-Jean à 91190 Gif-sur-Yvette, composé des lots n°101 et n°325.

Art. 2. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillemot, délégation est donnée à Mme Françoise Barrière, secrétaire générale de la délégation régionale Ile-de-France Sud, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte de vente susvisé.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 mai 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90